

**Compte rendu du Conseil Municipal
du Lundi 02 Septembre 2019 à 20h30.**

PRESENTS : M GABAIL, M MAUPEU, A CASTAGNE, Ch BRUZAUD, C TRESCAZES, P LABIT, N LECONTE, P CAUSSIEU, Y BRUN, D FERNANDES

ABSENTS : L SOLOME, J-F RAYNAL, C ABELARD, N HAURINE, F COMBRE, F MINCHELLA

Secrétaire de séance : M. MAUPEU

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 Août 2019

Le quorum n'avait pas été atteint, le Conseil Municipal du 27 Août 2019 n'avait donc pas eu lieu.

Vote : 10 pour - 0 contre - 0 abstention

2. Election du nouveau Maire délégué de Gèdre

Candidat : André CASTAGNE

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 16

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 6

A obtenu : 9 voix

Monsieur André Castagné a donc été élu Maire Délégué de la Commune de Gavarnie-Gèdre sur la section Gèdre.

3. Délégation signature du nouveau Maire délégué de Gèdre

Monsieur André CASTAGNE, 6ème adjoint au Maire est délégué pour intervenir sur la Commune de Gavarnie-Gèdre, section Gèdre, dans les domaines suivants à l'effet de prendre les décisions, signer les actes, arrêtés et correspondances courantes dans les domaines et limites suivants :

- Finances
- Fournitures courantes, travaux et menues réparations
- Correspondances courantes
- Cimetière communal
- Bâtiments communaux et équipements communaux
- Voirie communale
- Police de la circulation
- Police administrative générale
- Urbanisme

Vote : 9 pour - 0 contre - 1 abstention (Y BRUN)

4. Choix Assistant à Maîtrise d’Ouvrage - Pour la mise en place d’une SEMOP concernant le développement 4 saisons du secteur Gavarnie-Espézières

Tous les Conseillers Municipaux ont reçu l’analyse des 6 offres reçues. Le règlement de consultation prévoit la possibilité de négocier avec les 2 premiers candidats ressortant de cette analyse. Aussi Monsieur le Maire propose cette solution. Le Conseil Municipal après débats, valide cette proposition, et autorise Monsieur le Maire à lancer cette phase de négociation.

Vote : 9 pour - 0 contre - 1 abstention (Y BRUN)

5. Décisions modificatives de budget

Budget annexe eau potable : Décisions modificatives n° 1

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 €

Cpte 6811 Dotation amortissements.....1,00 €

Cpte 673 Titres annulés.....- 1,00 €

Section d’investissement

Dépenses : 105.000 €

Cpte 21531/95 Réseaux adduction.....105.000,00 €

Recettes : 105.000 €

Cpte 1687 – Autres dettes.....105.000,00 €

Vote : 10 pour - 0 contre - 0 abstention

Budget annexe station de ski : Décisions modificatives n° 1

Section de fonctionnement

Dépenses : 5.000 €

Cpte 6068 Autres matières et fournitures.....5.000,00 €

Recettes : 5.000 €

Cpte 701 Vente produits3.000,00 €

Cpte 7718 Autres produits exceptionnels.....2.000,00 €

Vote : 10 pour - 0 contre - 0 abstention

Budget principal : Décisions modificatives n° 2

Section de fonctionnement

Dépenses : 0.00 €

Cpte 6574 Subv numérisation herbier Rondou1.000,00 €

Cpte 022 dépenses imprévues- 1000,00 €

Section d’investissement

Dépenses : 0,00 €

Cpte 2182 Ecole numérique5 300,00 €

Cpte 020 dépenses imprévues- 2 678,00 €

Recettes : 5.000 €

Cpte 1321 subv academie2 622,00 €

Vote : 10 pour - 0 contre - 0 abstention

a) Diagnostic amiante avant démolition (Wartsila + Camping le Relais d'Espagne)

Le devis demandé pour le diagnostic amiante avant démolition de Wartsila et du Camping le Relais d'Espagne est trop élevé (environ 6 000 €). André Castagné propose de demander à une autre entreprise un devis.

Michel Gabail explique qu'il faut qu'on ait un devis et qu'il faut faire passer la société de diagnostic avant la démolition qui risque de faire l'année prochaine.

b) Arbres derrière le mur de la maison de Mme MIGEON Renée qui gênent

Les arbres qui sont derrière le mur de la maison de Mme MIGEON Renée, en dessous du terrain de cette dernière, gênent la parabole de la télévision d'un administré de Gavarnie.

Monsieur Christian BRUZAUD, Maire Délégué de la Commune de Gavarnie va se renseigner auprès de la Commission Syndicale et s'en occuper.

c) Gérance Maillet

Dans une logique d'anticipation de l'avenir, « STEM Grand site » nous envoie une piqûre de rappel concernant la prise en charge de la part de la Mairie sur les menuiseries usées ainsi que les toilettes et les espaces de cuisine de l'auberge du Maillet.

Lorsque le contrat a été signé, la Commune s'était engagée à faire le nécessaire.

André castagné constate que nous avons déjà fait un devis pour les volets et qu'il faudrait donc le renouveler.

Michel Gabail explique que les toilettes donnent directement sur la salle de restaurant et qu'il faut donc absolument faire ces travaux.

Claude Trescazes pense que le courrier envoyé est une bonne piqûre de rappel.

L'ensemble des Conseillers Municipaux pensent que c'est une bonne chose de faire un bail pour 3 ans afin que le futur repreneur du centre puisse investir sur les travaux à réaliser à l'auberge du Maillet au côté de la Commune.

Vote : 10 pour - 0 contre - 0 abstention

d) Deux Postes de professeurs à l'école de Gèdre pour l'année 2019-2020

24 élèves étaient présents lors de la rentrée scolaire, l'Inspecteur Académique a donc décidé de maintenir le 2^{ème} poste de professeur pour l'année scolaire 2019-2020.

Michel Gabail explique que l'année prochaine le combat recommencera pour maintenir cette 2^{ème} classe.

e) Devis extincteurs pour le petit train et le refuge du Maillet

Nous avons fait des demandes de devis à l'entreprise SECURIS concernant le petit train, le refuge du Maillet et des bâtiments communaux :

- Remplacement des extincteurs → 631,35 € H.T.
- Equipement en extincteur pour le petit train et le refuge du Maillet → 332,75 € H.T.
- Remplacement de deux coffrets de protection des bâtiments communaux → 180,00 € H.T.